

COMPTE-RENDU SOMMAIRE COMMUNE D'AVERNES CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2015

Date de convocation : L'AN DEUX MILLE QUINZE
28/05/2015

Date d'Affichage : le DEUX JUIN à VINGT ET UNE HEURES
28/05/2015

Nombre de conseillers : Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de **Monsieur Daniel BAILLEUX**

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Etaient présents : D.BAILLEUX- P.FURLAN- Ch. LEHETET P.VACHER- MT GLÜCK –N.GOUZI
E. HIBON – S. POULAIN-DUVAL – CH.MARCHAND-TARDIF-D.LESNÉ V. ANTOLOTTI – V. LEGEAY-
F.MAIRE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : CH.NOBLIA – G.DEMARET

M. E. HIBON a été élu secrétaire

Délibération N°2015 - 23

**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC (Direction Régionale des Affaires
Culturelles) pour financer les travaux de l'Eglise**

Le Maire informe que nous avons reçu l'autorisation de la DRAC en date du 30 avril 2015 pour réaliser les travaux.

Il propose d'adresser une demande subvention auprès de la DRAC pour aider la commune à financer ces travaux urgents à hauteur de 2/3 du montant des travaux.

Après délibération,

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette opération et s'engage à financer la différence entre le montant de la facture et celui de la subvention accordée soit 2/3 du montant des travaux.

Délibération N° 2015 -24

Objet : Contrat trame verte et bleue Montcient /Aubette de Meulan

Le maire donne lecture de la note explicative concernant le contrat trame verte et bleue qui doit-être signé conjointement du Président du SIBVAM (Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Aubette de Meulan) et du Président du SMIGERMA (Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Ruissellement de la Montcient et de ses affluents).

Les communes adhérentes à ces syndicats doivent délibérer avant septembre 2015 date à laquelle le contrat trame verte et bleue doit être signé.

Après délibération,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le contrat trame verte et bleue de l'Aubette de Meulan/Montcient établi entre l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Ile-de-France, les Départements des Yvelines et du Val d'Oise et les collectivités du bassin versant,

APPROUVE le programme d'actions du contrat trame verte et bleue de l'Aubette de Meulan/Montcient établi entre l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Ile-de-France, les Départements des Yvelines et du Val d'Oise et les collectivités du bassin versant,

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces utiles à ce contrat.

Questions diverses :

Brocante :

Prévoir des extincteurs pour la buvette du tennis puisqu'il est prévu de vendre des frites cette année.

Questions diverses suite :

Station d'épuration :

Le bilan 24 heures est positif. Il faut néanmoins décanter plus souvent les boues mais les analyses des rejets sont bonnes.

Ecole du Bourg :

Le conseil d'école est prévu le 5 juin 2015.

Une pétition a été diffusée pour la non fermeture d'une classe à l'Ecole du Bourg.

Plusieurs solutions sont à l'étude.

PLU :

L'appel d'offre a été émis pour réaliser les études d'élaboration du PLU des 5 communes (Avernes, Frémainville, Gadancourt, Gouzangrez et Théméricourt) qui se sont regroupées.

L'ouverture des plis est prévue le 9 juillet 2015.

SIERC :

Le début des travaux d'enfouissement des lignes Route d'Enfer et Rue des Prés est prévu le 15 juin 2015.

Eclairage public :

Tous les travaux en cours devraient être terminés pour le 15 juin 2015. D'autres devis seront demandés dans le but d'améliorer l'efficacité de l'éclairage public.

SILO :

L'appel d'offre a été diffusé. L'ouverture des plis est prévue fin juin 2015. Les propositions seront revues par des techniciens du PNR pour vérifier l'adéquation par rapport aux besoins.

FPIC : Fonds National de Péréquation des fonds Intercommunaux

La cotisation d'AVERNES a encore doublé soit 10 000 € pour 2015

Maintenance photocopieur :

Nous avons déjà dépassé le contrat prévu pour 25000 copies.

Logement communal au-dessus de la Poste :

Le logement sera libre à compter du 15 juin 2015. Cependant des travaux doivent-être faits avant de pouvoir le louer à nouveau.

Bilan SOCOTEC :

Il faut analyser les dossiers réalisés par la SOCOTEC concernant l'état électrique de l'ensemble des bâtiments communaux.

Personnel communal :

Mme GODET assure le service de garderie et le ménage. A noter que ses congés ne sont plus calés sur les vacances scolaires.

Animations :

6 et 7 juin 2015 - Représentation de théâtre à la salle Joseph Kessel

5 et 12 juin 2015 – concerts à Magny et Vigny

14 juin 2015 - fête des 20 ans du PNR à Villarceaux

20 juin 2015 – fête des écoles

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 heures.

Le secrétaire de séance
E. HIBON

Le Maire,
D. BAILLEUX